

Programme EVAR(S), mode d'emploi

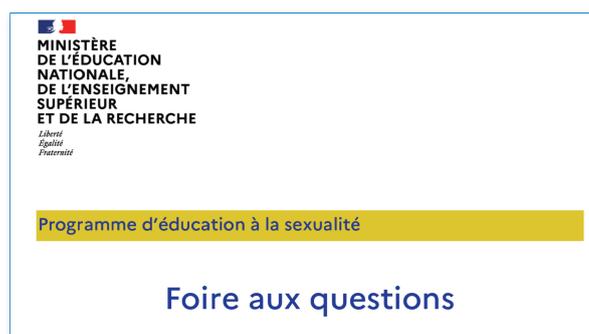
L'éducation à la sexualité prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) au primaire (école maternelle et école élémentaire), puis d'une éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée.

Le programme Evars, publié début février 2025, se caractérise par une approche progressive des thématiques abordées : les contenus et les modalités des séances seront adaptés à l'âge et à la maturité des élèves. Il sera mis en place dès la rentrée prochaine, à raison de 3 séances par an.

PROGRAMME ET RESSOURCES OFFICIELLES



[Dossier sur le site du ministère de l'Éducation nationale](#)



[63 questions - réponses sur le programme Evars](#)

DOSSIER PARU DANS LA VOIX DES PARENTS

Découvrez [ICI](#) le dossier paru dans le numéro 463 de La Voix des Parents (février 2025) consacré au nouveau programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars), avec le point de vue de Marie-Françoise Wittrant, secrétaire générale adjointe de la Fédération PEEP, responsable du GSP, Groupe Santé Prévention.

